

moins 10 % dans certaines régions du pays, ce qui risque une fois de plus de causer des pénuries localement si le développement de la nouvelle capacité de production ne se fait pas de façon sélective.

Rien que pendant la période de 1990 à 1998, la puissance installée a plus que doublé pour atteindre 270 GW à la fin de 1998, soit une augmentation de 400 % depuis 1980. Par ailleurs, environ 70 millions de personnes sont encore privées d'électricité, et la consommation par habitant représente 1/28^e du taux canadien, ce qui place la Chine au 80^e rang sur le plan de la consommation mondiale. L'industrie lourde s'attribue encore une part assez importante de la consommation d'électricité, soit 58 %, la part de la demande du secteur résidentiel ne représentant que 12 %.

L'énergie thermique est la principale source d'électricité de la Chine, avec 81,6 % de la puissance installée. L'énergie hydroélectrique représente 17,2 % de la production; viennent ensuite l'énergie nucléaire et les autres sources d'énergie qui comptent pour environ 1,3 % du total. La Chine s'efforce de devenir à long terme beaucoup plus dépendante de l'hydroélectricité, notamment grâce au barrage des Trois Gorges, le plus grand projet hydroélectrique du monde, qui devrait produire 18 200 MW dès 2009.

Le programme d'énergie nucléaire de la Chine consiste actuellement en l'exploitation de trois réacteurs dont la puissance installée est de 2 100 MW. Comme les travaux en cours ajouteront 6 600 MW, dont deux réacteurs CANDU (1 450 MW), la contribution de l'énergie nucléaire à l'approvisionnement en électricité du pays triplera d'ici 2050. Toutefois, la Chine réévalue maintenant ses ambitieux projets de développement de l'énergie nucléaire par suite d'un ralentissement de la croissance du marché de l'électricité. À moins d'un revirement spectaculaire au niveau de l'offre d'électricité, il est peu probable que d'autres projets d'exploitation de l'énergie nucléaire soient adoptés au cours des quelques prochaines années.

Dans le cadre des efforts continus du gouvernement chinois pour établir une base commerciale plus rationnelle pour le développement et la gestion de l'énergie électrique, les actifs d'exploitation du ministère de l'Énergie électrique ont été transférés à la Société d'énergie de l'État, créée récemment. En outre, l'ancien réseau électrique de la Chine vient d'être intégré à la nouvelle Société d'énergie de l'État afin de donner une impulsion plus forte à l'intégration et à l'expansion du réseau électrique.

Les progrès dans le domaine de la réglementation ont été plus lents. À présent, la Chine accorde une importance particulière à l'élaboration de nouveaux règlements régissant l'établissement du prix de l'électricité et les modalités d'accès au marché de l'électricité. Les nouvelles directives attendues de longue date pour les projets à réaliser dans le cadre de contrats de construction-exploitation-transfert semblent ne plus constituer une priorité du fait que le gouvernement manifeste moins d'empressement à accroître la capacité de production.

Hong Kong

Hong Kong dispose d'une capacité de production excédentaire jusqu'en 2006. Néanmoins, la Hong Kong Electric Ltd. (HEC) compte encore installer de nouveaux générateurs alimentés au gaz dans sa centrale électrique de Lamma. En 1998, la China Light and Power Ltd. (CLP) et la HEC ont dépensé plus de 38,5 millions de dollars pour renouveler leur équipement ou se procurer des pièces ou des composants. Les entreprises canadiennes trouveront des possibilités de fournir du matériel annexe, par exemple, pour la gestion et la régulation du réseau de distribution.

À présent, HEC et CLP essaient de diversifier leurs activités commerciales en cherchant des débouchés à l'étranger grâce à leurs services d'ingénierie et d'investissement. Les sociétés canadiennes peuvent former des partenariats stratégiques avec leurs filiales pour tenter de réaliser des projets dans d'autres pays.

Le consulat général du Canada à Hong Kong assurera une liaison régulière avec les cadres de gestion de CLP et HEC afin de découvrir de futurs débouchés.

Débouchés

Le Canada contribue depuis longtemps à l'expansion du secteur de l'électricité en Chine, particulièrement dans les créneaux commerciaux. La capacité de production locale de la Chine est forte pour l'équipement classique destiné au secteur de la production d'électricité, et la concurrence est féroce entre les sociétés chinoises et les coentreprises. C'est pourquoi le gouvernement a fait une priorité de l'approvisionnement local et des liaisons pour le transfert des nouvelles technologies de pointe.

La Chine accorde une priorité croissante aux projets de prévention des inondations. Dans plusieurs cas, on travaille encore activement à la planification de projets hydroélectriques polyvalents à réaliser sur le cours supérieur du Yangzi et du fleuve Jaune, ainsi que sur d'autres grandes voies navigables. La

diminution de la demande d'électricité a également ralenti le rythme de la réalisation de nouveaux projets, mais certains de ces projets pourraient être réévalués au début du nouveau millénaire.

Par suite de la réorganisation récente, on demande aux administrations et aux organismes locaux de jouer un rôle davantage proactif dans la réalisation et le financement de projets énergétiques, même s'il faudra toujours obtenir les approbations des niveaux centraux pour les projets plus importants (c'est-à-dire, de plus de 30 millions de dollars américains). Le financement de ces projets continue de poser un défi. Bien que les IFI aient été une source importante de financement pour ce secteur, leur participation diminue.

Même s'il demeure des possibilités de réalisation de projets indépendants de production d'électricité (PIPE), ces projets doivent être examinés attentivement en faisant preuve d'une diligence raisonnable eu égard à la réglementation, qui demeure imprévisible. Un certain nombre de promoteurs de PIPE concentrent de plus en plus leurs efforts sur la cogénération et les petits projets d'électricité, ainsi que sur les possibilités de moderniser l'infrastructure existante.

Comme l'approvisionnement est irrégulier, le segment du marché chinois de la production d'électricité qui s'étend le plus rapidement est celui des systèmes de secours et de réserve pour les immeubles, usines et parcs industriels de grande taille. Dans certaines régions de la Chine, ces systèmes représentent près du tiers de la nouvelle capacité de production d'électricité.

Il reste des débouchés dans les sous-secteurs suivants pour les fournisseurs canadiens de matériel et de services, notamment ceux qui offrent un financement, forment des coentreprises, établissent des installations de production sur place et transfèrent de l'expertise ou des technologies de pointe :

- ◆ services de consultation en matière de transport et de distribution et équipement spécial;
- ◆ services de gestion des grands projets et formation;
- ◆ équipement qui continuera d'être importé :
 - systèmes de production d'électricité, commandes, instrumentation et matériel de simulation (groupes importants d'une capacité supérieure à 600 MW);

- turbines à gaz de plus de 100 MW, y compris celles à cycle combiné;
- matériel de désulfuration;
- matériel de commutation;
- transformateurs de grande puissance;
- réacteurs nucléaires.

Contraintes

Le fait que la Chine vienne de réussir à équilibrer l'offre et la demande d'électricité, conjugué au potentiel déjà solide et croissant de produire sur place la majeure partie de l'équipement classique, constitue l'une des principales contraintes auxquelles font face actuellement de nombreux exportateurs canadiens de matériel.

Plan d'action

Voici les objectifs du Plan d'action pour ce secteur :

- ◆ trouver des possibilités particulières pour les sociétés canadiennes et convaincre les entreprises chinoises équivalentes de l'expertise canadienne;
- ◆ soutenir vigoureusement des sociétés ou des groupes de sociétés dans leur recherche de projets à réaliser dans des créneaux particuliers;
- ◆ appuyer les efforts déployés par le Canada afin de demeurer présent sur le marché chinois grâce à l'élaboration de projets stratégiques de formation de coentreprises et de transfert de technologie;
- ◆ profiter de la table ronde nationale sur l'électricité pour diffuser des rapports fréquents qui mettent l'accent sur les progrès réalisés en matière de réglementation, ainsi que des renseignements commerciaux;
- ◆ aborder les questions d'accès au marché au moyen de rencontres bilatérales et multilatérales;
- ◆ faire valoir les avantages de la technologie canadienne pour l'environnement, notamment les mesures prises afin de réduire la pollution causée par les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire;
- ◆ se mettre en rapport régulièrement avec la haute direction de la CLP et de la HEC afin de cibler les débouchés à venir.